



Agriculture et consensus responsable dans la ligne de mire

Une réunion du Conseil général (CG) s'est tenue les 22 et 23 mai pour faire le point sur les travaux entrepris depuis la 13^e Conférence ministérielle (CM13) à Abou Dhabi. Quatre domaines ont été identifiés comme essentiels pour les mois à venir : les subventions à la pêche, l'agriculture, la réforme du règlement des différends et la facilitation de l'investissement pour le développement.

Dans le domaine de l'agriculture, l'accent est mis sur la communication du Brésil concernant la manière de faire avancer les négociations agricoles. Le Brésil souhaite que le Conseil général adopte le calendrier qu'il propose lors de sa réunion des 22 et 23 juillet, sans préjuger de l'issue des négociations. Il a indiqué que la feuille de route qu'il propose pour faire avancer les négociations sur l'agriculture a reçu le soutien de pays développés et en développement clés tels que la Chine et les États-Unis : l'ambassadeur des États-Unis a décrit cette feuille de route comme « un effort sérieux pour mettre nos négociations sur la bonne voie ». Le Brésil peut également compter sur le soutien d'autres membres du groupe de Cairns, notamment les pays exportateurs de produits agricoles d'Amérique latine.

La proposition brésilienne continue toutefois de se heurter à la résistance des membres du G-33 et en particulier de l'Inde, qui l'a rejetée parce qu'elle n'incluait pas de solution permanente sur les stocks publics à des fins de sécurité alimentaire, bien que le Brésil ait déclaré qu'il avait eu une bonne réunion avec l'Inde. Plusieurs réunions avec le groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP), le groupe africain et le groupe de Cairns sont prévues pour tenter de répondre à leurs préoccupations. Toutefois, certains membres ont déjà exprimé leur scepticisme quant au succès potentiel du document en raison de sa dépendance à l'égard d'un texte qui n'est plus valide du président des négociations sur l'agriculture datant d'avant la CM13, anticipant une opposition similaire. Ils considèrent la proposition du Brésil comme une réaction à l'impasse dans laquelle se trouve le CoASS (groupe de négociation sur l'agriculture).

Le 31 mai, le Brésil a entamé le processus de réunion avec l'ensemble des membres afin d'obtenir un soutien pour le programme de travail. Ces réunions se tiendront chaque semaine jusqu'au 11 juillet, l'objectif étant de créer une coalition de volontaires au niveau des hauts fonctionnaires. Si le Conseil général n'approuve pas le document, le Brésil a fait remarquer qu'ils peuvent continuer à travailler avec d'autres pays. Le Brésil estime qu'il est important de parvenir à un résultat sur certaines questions clés, mais il a laissé ouverte l'option d'avoir des périodes de mise en œuvre différentes pour différents sujets.

La directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, a pour sa part salué le document du Brésil et invité les autres pays à proposer des idées et à trouver un moyen de sortir de l'impasse « dans ce domaine sensible, mais vital ».

Pour sa part, l'ambassadeur Alparslan Acarsoy (Turquie) a déclaré qu'il consultait activement les membres en vue d'établir une base commune solide sur la manière dont les travaux pourraient reprendre pour faire avancer les négociations, en attendant le résultat des discussions sur la proposition brésilienne au sein du Conseil général.

L'ambassadeur Acarsoy estime que les membres restent intéressés, mais qu'ils sont freinés par leurs priorités individuelles. Son objectif est de mettre en place un processus solide, fondé sur le consensus et axé sur les résultats, en s'appuyant sur les travaux antérieurs et en visant un résultat substantiel lors de la CM14.

La Division de l'agriculture de l'OMC organise un atelier en juillet afin d'analyser les raisons des résultats médiocres de la CM13 et d'explorer de nouveaux sujets de discussion, y compris la durabilité au niveau du groupe de négociation sur l'agriculture (CoASS).

Retraite et consensus responsable

Dans le cadre des activités visant à faire progresser le travail à Genève, le président du CG, l'ambassadeur Petter Ølberg (Norvège), a annoncé qu'une retraite se tiendrait les 8 et 9 juillet pour réfléchir à la manière dont le travail est effectué à Genève et à la façon dont les conférences ministérielles peuvent être optimisées.

La nécessité de revoir les processus de prise de décision de l'OMC et la nécessité d'une habilitation politique pour mener à bien les travaux au niveau du Conseil général avant les conférences ministérielles sont deux des questions qui seront abordées lors de la retraite.

À la recherche constante d'un moyen d'accélérer les négociations, un groupe de membres de l'OMC¹ a fait circuler une proposition appelant les membres à « maintenir la pratique de la prise de décision par consensus d'une manière responsable ». Cette proposition a été formulée après que les membres aient été invités à réfléchir à ce que madame Ngozi a qualifié de « posture de négociation perdant-perdant » qui, selon elle, n'est pas propice à l'obtention de résultats.

C'est dans cet esprit que le groupe de pays susmentionné a présenté un projet de décision du Conseil général demandant à l'OMC « de s'adapter à l'augmentation du nombre de ses membres et à l'évolution de leurs besoins, de renforcer sa pertinence et de défendre les principes d'inclusivité et de coopération ».

L'un des huit coauteurs a souligné que ce concept est né des événements malheureux observés lors de la MC13, où une poignée de pays ont constamment bloqué les progrès, brandissant le consensus comme un outil d'unanimité plutôt que comme une sauvegarde des intérêts vitaux. Selon le groupe, le consensus devrait protéger les intérêts essentiels des Membres, et non être manipulé comme une monnaie d'échange.

Toutefois, certains pays en développement ont perçu cette proposition comme une menace directe pour leur influence dans les négociations. Le groupe ACP a émis une contre-proposition affirmant que « l'accord de Marrakech ne qualifie pas le consensus avec des termes tels que « responsable », « constructif » ou « flexible ». Il semble donc que la lettre, l'esprit et l'intention de l'accord de Marrakech présentent une approche de la prise de décision basée sur le consensus qui n'est pas qualifiée ».

Ce processus affaiblira les soi-disant « principes de justice », « d'équité » et « d'inclusivité » qui donnent à chaque membre une voix égale dans les processus de prise de décision de l'OMC. En d'autres termes, cette proposition modifiera la sacro-sainte règle du consensus de l'OMC, selon laquelle toute négociation doit être approuvée par tous les pays membres, quelle que soit leur taille.

La retraite visera à clarifier le malentendu et à réitérer la véritable signification du « consensus » à l'OMC. Selon les auteurs de la proposition, l'objectif de la proposition responsable est d'inviter les membres à trouver un moyen d'être constructifs à l'OMC.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.lesleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92



¹ Costa Rica; The Gambia; Republic of Korea; Peru; Singapore; the Separate Customs Territory of Taiwan, Penghu, Kinmen and Matsu, Norway and Switzerland